

L'indice de progrès social : un nouvel instrument pour les législateurs et les investisseurs

Entretien réalisé par Mirova

Michael Green
Directeur général du Social
Progress Imperative
co-auteur de *Philanthrocapitalism*



Rédigé le 30/03/2013

Michael Green est un économiste et écrivain installé à Londres. Il est directeur général du Social Progress Imperative, une organisation à but non lucratif basée aux États-Unis. Il est membre du comité consultatif de Impetus Trust et de Bteam et de la Royal Society of Arts. En qualité de haut fonctionnaire au Département du développement international du Royaume-Uni, M. Green a mené des programmes d'aide à la Russie et à l'Ukraine et a dirigé le service communication. Il a co-écrit un ouvrage intitulé *Philanthrocapitalism: How Giving Can Save the World* ainsi que *The Road from Ruin: A New Capitalism for a Big Society*.

Retrouvez-le sur Twitter @shepleygreen.

Pourriez-vous revenir brièvement sur les raisons et les circonstances qui ont mené à la création du *Social Progress Imperative* ?

L'idée du *Social Progress Imperative* est née il y a quatre ans lors du Conseil de l'agenda mondial sur la philanthropie et l'investissement social organisé par le Forum économique mondial. Les discussions ont mis en évidence la nécessité de développer de nouveaux indicateurs capables d'encourager la collaboration entre le monde des affaires, la philanthropie et la politique pour résoudre les problèmes sociaux.

À l'origine, nous parlions d'un « indice de compétitivité sociale ». Nous avons alors demandé conseil à Michael Porter de la *Harvard Business School*. Il est ressorti de cet entretien que le modèle sur lequel nous nous basions pour évaluer la performance nationale était incomplet : le PIB ne rend pas compte de tout ce qui se passe. L'idée de Michael Porter était

qu'en supprimant les indicateurs économiques et en créant un indice basé uniquement sur des indicateurs sociaux et environnementaux, on serait alors à même d'analyser la relation entre ce que nous appelons l'« indice de progrès social » et le PIB.

Les événements qui ont conduit au Printemps arabe sont un bon exemple. La Tunisie était l'une des économies mondiales les plus performantes. Elle avait connu une croissance rapide mais demeurait confrontée à des problèmes sociaux. Dans le sillage de la crise de 2008, on entend aujourd'hui beaucoup parler de « croissance inclusive » et de « partage des richesses » mais beaucoup moins de la signification de ces expressions. Le PIB présente plusieurs problèmes tout comme le fait de mesurer la performance nationale uniquement par le PIB. Nous avons besoin d'une mesure complémentaire pour mieux représenter la richesse produite par le pays, et c'est dans cette optique qu'a été créé l'Indice de progrès social (*Social Progress index, SPI*).

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur cet indice ?

L'indice repose sur l'idée que ce que nous mesurons oriente les choix que nous faisons. En mesurant les choses qui comptent le plus pour les populations – les besoins fondamentaux comme la nourriture, le logement et la sécurité ; l'accès aux soins, à l'éducation et à un environnement sain ; les possibilités d'amélioration de la vie – le SPI tente de redéfinir le débat sur le développement. Le cadre que nous proposons met en évidence 12 aspects relatifs au bien-être et s'appuie sur des retours d'expérience pertinents.



D'après les observations que nous avons faites jusqu'ici, la bonne nouvelle est que le développement économique participe, en effet, au progrès social. On note également que plus la richesse augmente, moins les bénéfices du développement économique sont importants. Dans l'ensemble, on constate une corrélation positive entre le PIB par habitant et le progrès social. Il y a toutefois un « mais ». À côté de cette tendance, on trouve beaucoup d'autres paramètres qui sont à prendre en compte en plus de la croissance économique : d'autres politiques, institutions ou pratiques qui jouent un rôle dans le progrès social au même titre que le PIB. C'est une découverte intéressante. De fait, les différents niveaux du progrès social ne dépendent pas uniquement du PIB mais également d'autres éléments que nous souhaitons progressivement identifier.

“ L'indice de progrès social tente de redéfinir le débat sur le développement ”

Prenons l'exemple du Nigéria, qui a un PIB supérieur à celui du Ghana. Le Ghana affiche toutefois un niveau de progrès social plus élevé. L'analyse des actions positives menées par ce pays peut fournir des indices sur la manière d'augmenter le niveau de progrès social tout en maintenant un niveau de PIB

équivalent. C'est la partie la plus passionnante : comment transformer ces observations en actions.

Nous pensons que la création d'un cadre global bénéficiera au bien-être d'un pays. Promouvoir le progrès présente plusieurs problèmes, dont celui de la tendance au cantonnement des sujets sociaux. Les lobbies de l'éducation, de la justice ou de la santé poursuivent tous des objectifs différents. L'indice de progrès social se propose de rassembler ces différents sujets dans un cadre global.

Qu'est-ce qui différencie l'indice de progrès social d'autres indices comme l'Indice de développement humain des Nations Unies ou l'indice « Vivre mieux » de l'OCDE ?

Le SPI mesure la performance des pays uniquement à partir des résultats sociaux et environnementaux. Nous n'incluons aucun indicateur économique. La plupart des indices comme l'indice de développement humain, du bonheur national brut, du « Vivre mieux » de l'OCDE ou de prospérité de Gartner prennent en compte le PIB dans leur mesure.

Une autre différence concerne les mesures du bonheur qui consistent à faire appel à la population et à lui demander d'estimer leur satisfaction de vivre. Bien qu'elle soit valable et utile, cette mesure ne dit rien sur l'origine du bonheur. Nous pouvons dire que la population du Danemark est plus heureuse que celle du Royaume-Uni, mais, cela fait, comment traitons-nous ces résultats ? En demandant aux Britanniques d'apprendre le danois ? Le bonheur ne vous dit pas ce qu'il faut faire.

Autre exemple, nous pouvons gaspiller les richesses de la planète et être parfaitement heureux. La mesure du bonheur ne tient pas compte du développement durable. Nous considérons donc le progrès social non comme un moyen de mesurer ce qu'est une société heureuse mais ce qu'est une bonne société.

Par conséquent, contrairement à la mesure du bonheur, le SPI s'attache à identifier les domaines à améliorer et les actions à mener en ce sens. Le Social Progress Imperative n'a pas été créé dans le but de concevoir un indice mais plutôt d'apporter des changements.

Qu'en est-il de la relation entre le SPI et les nouveaux objectifs du développement durable (ODD) lancés à la conférence Rio + 20 ?

Les Objectifs du millénaire pour le développement¹ (OMD) ne sont pas consacrés au bien-être des populations mais plutôt, et à juste titre, aux populations nécessiteuses. De son côté, le SPI tient compte des hébergements et logements, de la sécurité personnelle, des nouveaux problèmes liés à la santé, comme les maladies non-transmissibles, ou de l'obésité – des sujets non traités par les OMD.

Plus important encore, l'un des trois axes du SPI s'articule autour des questions d'opportunité, de choix personnel, de tolérance et d'inclusion, qui n'entre pas non plus dans le cadre des OMD.

J'ai tendance à penser que les Objectifs pour le développement durable (ODD)², relèvent de décisions politiques. Nous faisons face à des problèmes actuels et futurs que nous devons inclure dans un cadre global relatif au bien-être. Ces problèmes ne s'inscriront pas, selon moi, dans la démarche proposée par les ODD. Les débats autour des ODD, n'ont, en effet, pas vraiment abordé la question de l'intégration de l'obésité dans le cadre général. Pourtant, l'obésité augmente de façon alarmante dans les pays en développement. On assiste à une véritable épidémie. Les pays passent de la malnutrition à l'obésité avec une extrême rapidité. C'est dans les pays à revenus moyens, notamment en Égypte et au Mexique, que les taux d'obésité sont aujourd'hui les plus élevés.

Quelles sont pour vous les principales limites du SPI ?

La limite principale vient de la qualité des données brutes. Le SPI est le meilleur indice que nous pouvions concevoir en fonction des données dont nous disposions. Ce qui est surprenant, c'est qu'il n'existe pas de données fiables et

¹ Les Objectifs du millénaire pour le développement sont 8 objectifs adoptés en 2000 par 193 États et recouvrant de grands enjeux humanitaires : la réduction de l'extrême pauvreté et de la mortalité infantile, la lutte contre plusieurs épidémies dont le SIDA, l'accès à l'éducation, l'égalité des sexes, et l'application du développement durable.

² Les ODD sont les « nouveaux » OMD qui arrivent à échéance en 2015. L'ONU entame une consultation mondiale générale sans précédent pour définir les ODD.

comparables à l'échelle mondiale sur les hébergements et logements. Les derniers chiffres d'UN-Habitat remontent à 2005. Nous sommes donc confrontés à une absence de données sur l'un des besoins fondamentaux de l'être humain.

D'autre part, des problèmes relatifs à la santé mentale, par exemple, sont en train d'apparaître : les données sur cette question sont très limitées aujourd'hui. Nous rêverions d'avoir un indicateur qui mesurerait ce qu'on pourrait appeler la « force de la famille » ou des réseaux sociaux plus étendus, mais ce n'est pas le cas. Il y a toute une liste de domaines pour lesquels la mesure de la performance sociale doit être améliorée. L'une des premières missions que nous évoquerons dans le rapport 2014 sera d'identifier ces domaines. Nous souhaiterions disposer de données plus importantes et faire campagne en ce sens.

Pour poursuivre sur ce sujet, vous servez-vous uniquement des données publiques ? Prenez-vous en compte la question de la transparence ?

Oui, nous voulons utiliser autant que possible des données disponibles dans l'espace public. Pour chaque « composant » de l'indice, nous avons identifié les meilleures mesures disponibles. Nous nous servons, par exemple, des données *Gallup* pour mesurer la tolérance et l'inclusion sur des questions telles que le respect des femmes ou le traitement à l'égard des homosexuels. Ces données nous permettent de mesurer les expériences vécues par les personnes et sont encore plus pertinentes quand il s'agit du traitement des minorités.

Cela nous amène à un autre aspect que nous souhaitons aborder avec vous : le choix d'un indice axé sur les résultats. Pourriez-vous nous en dire un peu plus ?

Si vous mesurez les intrants, vous portez un jugement sur ce qu'est une bonne politique et une bonne institution. Cela fait intervenir un ensemble de jugements de valeur.

C'est justement pour éviter le plus possible tout jugement subjectif que nous avons choisi de définir un cadre axé sur les résultats. Ainsi, nous pourrions mieux comprendre la corrélation entre la mesure des intrants et les bons résultats. À l'avenir, nous souhaitons donc nous appuyer sur les résultats

mesurés par le SPI pour analyser les intrants et recueillir de nouvelles informations.

« Si vous mesurez les intrants, vous portez un jugement sur ce qu'est une bonne politique et une bonne institution

Peut-on dire que le SPI exprime une vision occidentale du bien-être et du progrès ? Est-ce un aspect que vous avez pris en considération ?

Nous sommes conscients que toute approche, quelle qu'elle soit, et cela vaut également pour le SPI, porte un jugement subjectif sur la façon dont devraient se comporter les sociétés. Il est impossible de concevoir un indice dénué de toute subjectivité.

C'est pour cette raison que nous nous entretenons avec des philosophes, des économistes, des acteurs du développement, des sociologues et des législateurs. Nous avons ainsi cherché à définir une approche qui ne soit pas particulièrement empreinte de valeurs occidentales.

Comme vous le savez, les Nations Unies publient leur indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI). Comment le SPI traite-t-il la question des inégalités ?

Les discussions sur l'inégalité ne portent parfois que sur la question des inégalités monétaires. Nous n'incluons pas cet aspect dans notre modèle parce qu'il s'agit d'un indicateur économique. Je m'inquiète d'ailleurs de voir que les politiques considèrent les inégalités monétaires comme étant à l'origine de toutes les autres formes d'inégalité.

Dans le SPI, la majorité des indicateurs ne s'attachent pas à décrire les valeurs moyennes d'un pays, ils essaient au contraire de répondre à des questions comme : « est-ce que tout le monde a accès à tel produit ou à tel service dans leur vie de tous les jours ? » Pour nous, le problème des inégalités

concerne plus la manière dont vivent les personnes dans une société donnée. Nous ne nous basons pas sur la variable relative aux inégalités salariales.

« Le SPI pourrait devenir un instrument de marché efficace pour analyser la performance et la durabilité d'un pays

Nous envisageons d'inclure le SPI dans notre processus d'investissement. Qu'en pensez-vous ?

Déterminer la durabilité sociale d'un pays est essentielle dans l'évaluation de la solvabilité d'un État. Un niveau de durabilité sociale insuffisant, même pour un État qui affiche une croissance à court-terme, représente un risque qui devrait, à mon sens, se refléter sur le degré de souveraineté du pays. Bien évidemment, la courte expérience du SPI ne nous permet pas encore de valider cette opinion. Pas encore.

Le SPI pourrait devenir un instrument de marché efficace pour analyser la performance et la durabilité d'un pays. Si l'on pousse plus loin le raisonnement, cela voudrait dire que les pays qui soutiennent activement le progrès social sont récompensés par le marché, ce qui encouragerait alors d'autres pays à s'engager dans la même direction.

L'innovation en matière de gestion des risques pourrait mener à de nouvelles utilisations du SPI. Il pourrait, selon nous, s'avérer utile pour les agences de notation, les assurances ou même les entreprises. Il pourrait par exemple, permettre d'évaluer la façon dont un pays cible les impacts sociaux et environnementaux d'une entreprise et les enjeux prioritaires. Car si la clé du succès dépend pour partie de la démonstration de l'utilité sociale, alors investir dans des valeurs communes devraient nous mener sur le chemin du succès et ce, pour longtemps.

Merci de nous avoir accordé cet entretien, Michael. Nous attendons avec impatience l'indice de progrès social 2014. Êtes-vous sur la bonne voie ?



* INTERVIEW

Souhaitez-vous partager avec nous quelques informations sur la prochaine publication ?

La date de publication est fixée au 3 avril prochain. Pour vous donner un avant-goût, nous avons identifié certains aspects du progrès social qui peuvent contribuer à l'analyse du bonheur et que nous présenterons. Je ne vais pas déjà vous dévoiler nos observations, mais nous les publierons cette année. Nous pensons qu'au-delà du PIB, de nouveaux éléments d'information sont utiles pour comprendre ce qui détermine le bonheur.

L'ensemble des données de l'indice seront disponibles le 3 avril 2014 à l'adresse suivante :

<http://www.socialprogressimperative.org/data/spi>

AVERTISSEMENT

Ce document d'information à caractère non contractuel est destiné à des clients professionnels/non professionnels au sens de la Directive MIF.

Il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, distribué ou publié, en totalité ou en partie, sans autorisation préalable et écrite de Mirova.

Ce document est produit à titre purement indicatif. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Mirova se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis.

Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par Mirova. Néanmoins, Mirova ne saurait garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude des informations provenant notamment de sources extérieures et figurant dans ce document.

Les simulations/hypothèses sont réalisées/indiquées à titre d'exemple, elles ne constituent pas un engagement contractuel de la part de Mirova et ne sauraient engager sa responsabilité

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées et les simulations de performances passées ou futures ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un fonds ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Mirova exclut des fonds qu'elle gère directement, toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous munitions

Mentions complémentaires :

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé, sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer. Il n'y a aucune garantie que les développements futurs correspondront à ceux prévus dans le présent document.

Lorsque la réglementation locale l'exige, ce document est fourni uniquement sur demande écrite.

Aux pays francophones de l'UE, le présent document est fourni aux Clients Professionnels par NGAM S.A. ou sa succursale sous-mentionnée. NGAM S.A. est une société de gestion luxembourgeoise qui est autorisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, constituée conformément à la loi luxembourgeoise et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de NGAM S.A. : 2, rue Jean

Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
France : NGAM Distribution (n.509 471 173 RCS Paris). Siège social : 21 quai d'Austerlitz, 75013 Paris.
En Suisse, le présent document est fourni aux Investisseurs Qualifiés (Qualified Investors) par NGAM, Switzerland Sàrl.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Global Asset Management, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Bien que Natixis Global Asset Management considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

Mirova. Responsible investing*

MIROVA

Mirova est une filiale de Natixis Asset Management
Société anonyme au capital de 7 461 327,50 €
Agrément AMF n° GP 02-014 - RCS Paris 394 648 216
21 quai d'Austerlitz - 75013 Paris

NATIXIS ASSET MANAGEMENT

Société de gestion de portefeuille
Société anonyme au capital de 50 434 604,76 €
Agrément AMF n°GP 90-009 - RCS Paris 329450738
21, quai d'Austerlitz - 75013 Paris

 **Plus d'info :**
www.mirova.com

Suivez-nous :
 @Mirova_RI  Profil Mirova

* Responsible investing : investir responsable